

DEROULEMENT ET RÈGLEMENT DU DEFI DE LA BAIE DE CALVI 2024

DESCRIPTION

Le <<DEFI DE LA BAIE DE CALVI >> est organisé par l'association Cercle des Nageurs de Balagne, avec le soutien de la Municipalité de Calvi, de la collectivité de Corse et de la Ligue Régionale Corse de Natation.

L'esprit de cette manifestation sportive de pleine nature est de permettre aux nageurs de se faire plaisir en participant à une ou plusieurs épreuves de natation en eau libre dans l'environnement privilégié de la baie de Calvi. Quatre épreuves de distances croissantes sont proposées, afin que chaque nageur puisse choisir celle qui lui convient le mieux. Chaque épreuve est ouverte à tous les nageurs, licenciés ou non à la FFN, FFESSM, FFTRI, FFSS, FFhandi Natation. Sur le 1,5km, le 3km et le 5km, possibilité d'y participer avec matériel (palmes, masque et tuba), départ commun mais classement séparé des nageurs sans matériel.

Le <<DEFI DE LA BAIE DE CALVI >> fait partie de la Coupe Corse d'Eau libre.

Art. 1 : Inscriptions

- Pour tous les nageurs, l'inscription se fait uniquement en ligne sur la plateforme FFN eau libre : <https://www.ffneaulibre.fr/evenements/>
- Sur place sous réserve de places disponibles (limité à 100 concurrents par courses ou 400 au total des 4 courses).

Art 2 : Accueil des participants

- Le 15 septembre sur la plage de Calvi au poste de secours à partir de 7h30.

Art 3 : Retrait des bonnets/puces

- La présentation d'une attestation de la licence en cours de validité FFN, FINA et FFTRI est obligatoire.
- Un certificat médical pour les non licenciés pour la pratique en compétition de la natation en eau libre.
- Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Art. 4 : Tarifs et organisation de la journée et des épreuves

EPREUVES	HORAIRES					TARIFS	
	Retrait des bonnets	Marquage	Briefing	Départ	Remise des récompenses	En Ligne	Sur place (sous réserve de place disponible)
La Classique 1500m avec* et sans matériels*	7h30 à 8h15		8h15	8h30	11h30	FFN 15 € Autres 15 € + licence journée FFN	FFN 20 € Autre 20 € + licence journée FFN
la Star 3000m avec* et sans matériels*						FFN 20 € Autres 20 € + licence journée FFN	FFN 25 € Autre 25 € + licence journée FFN
La Pitchounette 500m	9h15 à 10h	10h	10h15	FFN 5 € Autres 5 € + licence journée FFN		FFN 10 € Autre 10 € + licence journée FFN	
La Super Star 5000m avec* et sans matériels*	10h à 10h45		10h45	11h	13h	FFN 25 € Autres 25 € + licence journée FFN	FFN 30 € Autre 30 € + licence journée FFN

* *palmes, masque, tuba autorisé (classement séparé)*

EPREUVE	CATEGORIES	AGE	NAISSANCE
La Pitchounette 500m	avenirs	11 et moins + tous les titulaires du Pass'compétition EL	2012 et après + tous les titulaires du Pass'compétition EL
La Pitchounette 500m la Classique 1500m La Star 3000m La Super Star 5000m	benjamins 1&2	12 à 13 ans	2012-2011
	Juniors 1 ; 2 & 3	14 à 19 ans	2010-2005
	Séniors	20 ans et +	2004 et avant
	Maîtres C1	25 à 44 ans	1980 à 1999
	Maîtres C2	45 ans et +	1979 et avant

Art.5 : Règlements

- Le règlement FINA sera appliqué sur les températures de l'eau et le port des combinaisons néoprène.
- En cas de température de l'eau supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons néoprène sont interdites.
- En cas de température de l'eau comprise entre 18°C et 19,9°C, les combinaisons néoprène sont autorisées de manière optionnelle.
- En cas de température de l'eau inférieure à 17,9°C, les combinaisons néoprène sont obligatoires.

Art.5 : Les parcours

- **Parcours du 500 m** : Départ donné de la plage. Bouée n°1 contournée par la gauche, Bouée n°2 contournée par la droite, bouée n°3 contournée par la droite. Puis tout droit, l'arrivée dans l'entonnoir en direction de la plage. **Temps limite 30'**
- **Parcours du 1500 m** : Départ donné de la plage. Bouée n°1 contournée par la gauche, Bouée n°2 ; 3 ; 4 ; 5 et 1 bis contournée par la droite. Puis tout droit, l'arrivée dans l'entonnoir en direction de la plage. **Temps limite 1h**
- **Parcours du 3000 m** : Départ donné de la plage. 2 fois la boucle du 1500 m. **Temps limite 1h30**
- **Parcours du 5000 m** : Départ donné de la plage. Bouée n°1 contournée épaule gauche, bouée n°2 ; 3 ; 4 épaule droite, bouée n°5 épaule gauche, bouée n°1 bis épaule droite, bouée n°6 épaule droite. Boucle à effectuer 3 fois, au dernier tour de la bouée n°6 tout droit, l'arrivée dans l'entonnoir en direction de la plage. **Temps limite 2h15**

Tous nageurs dépassant le temps limite pourra être mis hors course et si nécessaire pour respect des horaires demander à monter dans un bateau sous l'ordre du responsable de l'organisation

Art. 6 : Sécurité et Assurance

- L'organisateur dispose de moyens de secours permettant de suivre les concurrents tout au long de la course. La manifestation est couverte par un contrat de responsabilité civile souscrit auprès de la FFN. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident immédiat ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation aux épreuves choisies et en cas de vol. En cas d'accident et de blessures, les pratiquants s'engagent à ne pas poursuivre l'organisation. Tous les compétiteurs participent sous leur propre responsabilité.

Art. 7 : Droit à l'image

- Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation « DEFI DE LA BAIE DE CALVI », sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Art. 8 : Chronométrage et Récompenses

- Toutes les épreuves sont sous chronométrage électronique. Le temps et le classement des concurrents seront pris après qu'ils aient franchi l'arche d'arrivée à la condition impérative qu'ils soient toujours en possession du bracelet à puce électronique. La perte du bracelet entraînera la disqualification du concurrent.
- Pour les trois 1^{ers} scratch hommes et femmes (courses open sans matériel), les trois 1^{ers} scratch hommes et femmes (courses avec matériels). Une médaille pour tous les nageurs du 500 m à la sortie de l'eau.
- Catégories récompensées sur 1500 ; 3000 et 5000 m FFN : avenir (2013 et plus) sur dérogation pour le 1500 m, benjamins (2011-2012), juniors 1 (2010-2009), juniors 2 et 3 (2008-2006), séniors (2005 et avant), Maîtres C1 (1999-1980) et C2 (1979 et avant). Les 3 1^{er} scratch hommes et dames sur les 1500 ; 3000 et 5000 m open et avec matériel.

Art. 9 : Environnement

- Dans un souci de protection de l'environnement, aucun déchet ne devra être abandonné.
- Les organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et le préserver.
- Aucun jet de débris dans la mer ou sur la plage ne sera toléré.
- Les concurrents qui emporteront avec eux leur ravitaillement sous leur maillot de bain, notamment sous la forme de gel ou de barres emballées devront impérativement rapporter les emballages à terre et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.
- Tout concurrent qui sera convaincu d'avoir jeté dans la nature un quelconque objet ou déchet sera immédiatement disqualifié, et interdit de participer à toute autre épreuve sur la journée.

Art. 10 : Annulation

- Conformément aux usages unanimement admis et reconnus, relatifs aux inscriptions à des épreuves sportives, dans le cas où la personne ne participe pas à l'épreuve à laquelle elle s'est inscrite, le paiement sera conservé par l'organisateur et ne pourra donner lieu à aucun remboursement quelles que soient les raisons de l'annulation.
- Dans toute hypothèse d'annulation ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison hors de contrôle de l'organisation, et, en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques (en particulier pour des raisons de santé publique, de sécurité ou de préservation de l'ordre public), tous risques d'intempéries ou intempéries avérées, l'organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents, mais les frais d'inscription ne pourront être remboursés. Les concurrents renoncent d'ores et déjà à toute réclamation ou demande de remboursement quelle qu'elle soit du fait de ce cas d'annulation ou d'interruption.

Art. 11 : Modification du parcours

- Si pour des raisons de sécurité indépendantes de la volonté de l'organisateur, le parcours devait être modifié, les concurrents devront se soumettre aux dernières dispositions du responsable des épreuves.

Art. 12 : Handisport

- Les courses sont ouvertes aux nageurs handisports. L'inscription aux courses doit être validée par le comité d'organisation.

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné (e) Mme ou M.....,

Mère, Père, Représentant (e) légal (e) de l'enfant.....,

autorise à participer au Défi de la Baie de Calvi qui aura lieu à Calvi 10 septembre 2023

500 m La Pitchounette 1500 m La Classique 3000 m La Star 5000 m La Super Star

Fait à SIGNATURE :

Le

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné (e) Mme ou M.....,

Mère, Père, Représentant (e) légal (e) de l'enfant.....,

autorise à participer au Défi de la Baie de Calvi qui aura lieu à Calvi 10 septembre 2023

500 m La Pitchounette 1500 m La Classique 3000 m La Star 5000 m La Super Star

Fait à SIGNATURE :

Le

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné (e) Mme ou M.....,

Mère, Père, Représentant (e) légal (e) de l'enfant.....,

autorise à participer au Défi de la Baie de Calvi qui aura lieu à Calvi 10 septembre 2023

500 m La Pitchounette 1500 m La Classique 3000 m La Star 5000 m La Super Star

Fait à SIGNATURE :

Le

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné (e) Mme ou M.....,

Mère, Père, Représentant (e) légal (e) de l'enfant.....,

autorise à participer au Défi de la Baie de Calvi qui aura lieu à Calvi 10 septembre 2023

500 m La Pitchounette 1500 m La Classique 3000 m La Star 5000 m La Super Star

Fait à SIGNATURE :

Le
